



Direction Générale LCL
Madame Véronique GOUTELLE
Immeuble Rhône
10, place Oscar Niemeyer
94800 Villejuif

Lettre ouverte

Réf. : MT/GS/20-028

Villejuif, le 29 octobre 2020

Objet : mise en place télétravail

Bonjour Madame,

Hier soir, le Président de la République a annoncé la mise en place du « confinement 2 » dès ce soir. Il a aussi demandé un effort de tous dans la lutte contre la propagation du virus et notamment précisé que le télétravail devait se généraliser partout où c'est possible.

Le Directeur Général du Groupe, Monsieur Brassac, le précise dans son message de cette nuit « *et nous allons donc rebasculer vers le mode télétravail sauf contraintes de service* ».

La CFDT LCL vous demande par conséquent :

- La mise en place du télétravail à 100% partout où c'est possible,
- La mise en place de rotations pour les activités « essentielles » nécessitant une présence sur site comme lors du premier confinement.

Le confinement démarrant ce soir, la CFDT LCL vous demande la plus grande réactivité dans la mise en place de ces mesures protectrices. Il nous semble opportun qu'une information aux salariés soit faite aujourd'hui, accompagnée de l'attestation employeur nécessaire aux déplacements.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Gérard STOFFEL
DSN CFDT

DELEGATION NATIONALE CFDT LCL

Immeuble Garonne – 2, avenue de Paris 94 800 VILLEJUIF

Tél : 01.42.95.11.80 BC 401-07

Site : www.cfdt-lcl.org